

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 34 (1934)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Table chronologique des matières du tome XXXIV du Bulletin des lois.

(Année 1934.)

	Page
<i>Loi</i> portant réduction temporaire des traitements du corps enseignant des écoles primaires et moyennes	1
<i>Ordonnance</i> concernant l'adjudication de travaux ou fournitures de l'Etat ainsi que de ses services et établissements	4
<i>Ordonnance</i> complétant celle du 21 décembre 1920 sur les fonds de réserve des caisses forestières communales	19
<i>Décret</i> concernant l'organisation du Synode évangélique réformé	20
<i>Décret</i> sur la taxe des automobiles	49
<i>Ordonnance</i> concernant la contribution fédérale de crise . .	51
<i>Arrêté</i> portant réduction des tarifs d'honoraires du corps médical	68
<i>Ordonnance</i> concernant les foyers d'éducation entretenus ou subventionnés par l'Etat	70
<i>Règlement</i> pour les examens de maître d'école secondaire . .	82
<i>Arrêté</i> modifiant l'ordonnance du 9 décembre 1911 relative au registre foncier cantonal et à l'introduction du registre foncier fédéral	99
<i>Ordonnance</i> concernant le nombre de délégués au Synode scolaire à élire dans chaque cercle électoral	100
<i>Ordonnance</i> modifiant celle du 29 juillet 1930 sur les registres des votants ainsi que les élections et votations en matière paroissiale	102

	Page
<i>Ordonnance</i> portant exécution de la loi fédérale sur le repos hebdomadaire	104
<i>Décret</i> modifiant celui du 10 décembre 1918 sur l'admission à l'indigénat communal et cantonal ainsi que la libération des liens de cet indigénat	107
<i>Décret</i> portant suppression des provisions de perception dans les recettes de district. (Modification du décret du 5 avril 1922 sur les traitements du personnel de l'Etat.)	108
<i>Ordonnance</i> réglant l'emploi de la subvention fédérale pour secours aux vieillards, veuves et orphelins nécessiteux .	110
<i>Ordonnance</i> concernant la Maison d'éducation pour adolescentes, à Münsingen	114
<i>Circulaire</i> du Conseil-exécutif du canton de Berne aux préfets, aux présidents et greffes de tribunaux, ainsi qu'aux recettes de district	119
<i>Loi</i> sur la construction et l'entretien des routes	121
<i>Loi</i> sur la pêche	145
<i>Dispositions d'exécution</i> de l'ordonnance réglant l'emploi de la subvention fédérale pour secours aux vieillards, veuves et orphelins nécessiteux, du 21 septembre 1934	156
<i>Décret</i> modifiant celui du 20 novembre 1928 sur le service de l'état civil	162
<i>Décret</i> concernant la taxe des automobiles. (Prolongation de la validité de l'art. 4, paragr. 2, du décret du 18 mars 1924)	163
<i>Décret</i> concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'administration judiciaire ainsi que pour la Commission cantonale des recours	164
<i>Décret</i> sur l'organisation des Ecoles techniques cantonales de Bienne et de Berthoud	168
<i>Ordonnance</i> fixant la procédure de recours en matière d'estimation de gages immobiliers par la Caisse bernoise d'aide aux agriculteurs	172

	Page
<i>Ordonnance</i> concernant des mesures de protection en faveur des fermiers	174
<i>Ordonnance</i> plaçant sous la surveillance de l'Etat le Mühlebach dans les communes de Kirchberg et d'Utzenstorf .	175
<i>Ordonnance</i> plaçant sous la surveillance de l'Etat le Meierli-graben dans la commune de Fahrni.	176
<i>Ordonnance</i> sur l'exercice du massage, de la gymnastique médicale et de la profession de pédicure ainsi que l'application d'agents thérapeutiques auxiliaires	177
<i>Tarif</i> en affaires de police des étrangers	182
<i>Arrêté</i> concernant les émoluments de passeport	186

Table des actes législatifs classés suivant les Directions.

Présidence.	Page
<i>Synode scolaire</i> ; nombre des délégués à élire. Ordonnance	100
Affaires communales.	
<i>Fonds de réserve des caisses forestières</i> . Ordonnance	19
<i>Indigénat communal et cantonal</i> ; admission et libération.	
Décret	107
Affaires sanitaires.	
<i>Corps médical</i> ; réduction des honoraires. Arrêté	68
<i>Massage, gymnastique médicale, profession de pédicure</i> . Ordonnance	177
Agriculture.	
<i>Caisse bernoise d'aide aux agriculteurs</i> ; recours en matière d'estimation. Ordonnance	172
<i>Fermiers</i> ; mesures de protection. Ordonnance	174
Assistance publique.	
<i>Foyers d'éducation</i> . Ordonnance	70
<i>Secours aux vieillards, veuves et orphelins</i> ; emploi de la subvention fédérale. Ordonnance	110
— Dispositions d'exécution	156
Cultes.	
<i>Registres des votants, élections et votations en matière paroissiale</i> (Synode évangélique réformé). Ordonnance	102
<i>Synode évangélique réformé</i> ; organisation. Décret	20
Finances.	
<i>Amendes</i> ; émoluments de perception. Circulaire	119
<i>Contribution fédérale de crise</i> . Ordonnance	51
<i>Receveurs de district</i> ; provisions de perception. Décret	108

	Page
Forêts.	
<i>Pêche.</i> Loi	145
Instruction publique.	
<i>Corps enseignant;</i> traitements, réduction. Loi	1
<i>Examens de maîtres secondaires.</i> Règlement	82
<i>Synode scolaire;</i> élection. Ordinance	100
Intérieur.	
<i>Repos hebdomadaire.</i> Ordinance d'exécution	104
<i>Technicums de Bienne et Berthoud;</i> organisation. Décret .	168
Justice.	
<i>Amendes;</i> émoluments de perception. Circulaire	119
<i>Indemnités de témoins;</i> paiement aux gendarmes. Circulaire	119
<i>Indemnités journalières et de déplacement.</i> Décret	164
<i>Registre foncier.</i> Ordinance	99
Police.	
<i>Emoluments de passeport.</i> Arrêté	186
<i>Etat civil;</i> indemnités. Décret	162
<i>Maison d'éducation pour adolescentes,</i> à Münsingen. Ordinance	114
<i>Police des étrangers.</i> Tarif	182
<i>Taxe des automobiles;</i> perception trimestrielle. Décret . .	49
— Suppléments. Décret	163
Travaux publics.	
<i>Meierliggraben;</i> surveillance de l'Etat. Ordinance	176
<i>Mühlebach;</i> surveillance de l'Etat. Ordinance	175
<i>Routes;</i> construction et entretien. Loi	121
<i>Soumissions publiques.</i> Ordinance	4

Table alphabétique des matières
du tome XXXIV du Bulletin des lois.
(Année 1934.)

A

	Page
<i>Adjudication de travaux ou fournitures.</i> Ordonnance concernant l'— de l'Etat ainsi que de ses services et établissements	4
<i>Administration judiciaire.</i> Décret concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'— ainsi que pour la Commission cantonale des recours	164
<i>Automobiles.</i> Décret sur la taxe des —	49
— Décret concernant la taxe des —. (Prolongation de la validité de l'art. 4, paragr. 2, du décret du 18 mars 1924.)	163

B

<i>Berthoud.</i> Décret sur l'organisation des Ecoles techniques cantonales de Bienne et de —	168
<i>Bienne.</i> Décret sur l'organisation des Ecoles techniques cantonales de — et de Berthoud	168

C

<i>Caisse bernoise d'aide aux agriculteurs.</i> Ordonnance fixant la procédure de recours en matière d'estimation de gages immobiliers par la —	172
<i>Caisse forestières communales.</i> Ordonnance complétant celle du 21 décembre 1920 sur les fonds de réserve des — .	19

	Page
<i>Circulaire du Conseil-exécutif du canton de Berne aux préfets, aux présidents et greffes de tribunaux, ainsi qu'aux recettes de district</i>	119
<i>Commission cantonale des recours. Décret concernant les indemnités journalières et de déplacement dans l'administration judiciaire ainsi que pour la —</i>	164
<i>Contribution fédérale de crise. Ordonnance concernant la —</i>	51
<i>Corps enseignant. Loi portant réduction temporaire des traitements du — des écoles primaires et moyennes</i>	1
<i>Corps médical. Arrêté portant réduction des tarifs d'honoraires du —</i>	68

E

<i>Ecoles techniques cantonales. Décret sur l'organisation des — de Bienne et de Berthoud</i>	168
<i>Elections et votations en matière paroissiale. Ordonnance modifiant celle du 29 juillet 1930 sur les registres des votants ainsi que les —</i>	102
<i>Emoluments de passeport. Arrêté concernant les —</i>	186
<i>Estimation de gages immobiliers. Ordonnance fixant la procédure de recours en matière d'— par la Caisse bernoise d'aide aux agriculteurs</i>	172
<i>Etat civil. Décret modifiant celui du 20 novembre 1928 sur le service de l'—</i>	162
<i>Examens. Règlement pour les — de maîtres d'école secondaire</i>	82

F

<i>Fermiers. Ordonnance concernant des mesures de protection en faveur des —</i>	174
<i>Fonds de réserve. Ordonnance complétant celle du 21 décembre 1920 sur les — des caisses forestières communales</i>	19
<i>Foyers d'éducation. Ordonnance concernant les — entretenus ou subventionnés par l'Etat</i>	70

G

	Page
<i>Gymnastique médicale.</i> Ordonnance sur l'exercice du massage, de la — et de la profession de pédicure ainsi que l'application d'agents thérapeutiques auxiliaires	177

I

<i>Indemnités journalières et de déplacement.</i> Décret concernant les — dans l'administration judiciaire ainsi que pour la Commission cantonale des recours	164
<i>Indigénat communal et cantonal.</i> Décret modifiant celui du 10 décembre 1918 sur l'admission à l'— ainsi que la libération des liens de cet indigénat	107

M

<i>Maison d'éducation.</i> Ordonnance concernant la — pour adolescentes, à Münsingen	114
<i>Maîtres d'école secondaire.</i> Règlement pour les examens de —	82
<i>Massage.</i> Ordonnance sur l'exercice du —, de la gymnastique médicale et de la profession de pédicure ainsi que l'application d'agents thérapeutiques auxiliaires	177
<i>Meierligraben.</i> Ordonnance plaçant sous la surveillance de l'Etat le — dans la commune de Fahrni	176
<i>Mesures de protection.</i> Ordonnance concernant des — en faveur des fermiers	174
<i>Mühlebach.</i> Ordonnance plaçant sous la surveillance de l'Etat le — dans les communes de Kirchberg et d'Utzenstorf .	175
<i>Münsingen.</i> Ordonnance concernant la Maison d'éducation pour adolescentes, à —	114

P

<i>Passeport.</i> Arrêté concernant les émoluments de —	186
<i>Pêche.</i> Loi sur la —	145
<i>Police des étrangers.</i> Tarif en affaires de —	182

	Page
<i>Profession de pédicure.</i> Ordonnance sur l'exercice du massage, de la gymnastique médicale et de la — ainsi que l'application d'agents thérapeutiques auxiliaires	177
<i>Provisions de perception.</i> Décret portant suppression des — dans les recettes de district. (Modification du décret du 5 avril 1922 sur les traitements du personnel de l'Etat.)	108

R

<i>Recettes de district.</i> Décret portant suppression des provisions de perception dans les —. (Modification du décret du 5 avril 1922 sur les traitements du personnel de l'Etat.)	108
<i>Registre foncier.</i> Arrêté modifiant l'ordonnance du 9 décembre 1911 relative au — cantonal et à l'introduction du registre foncier fédéral	99
<i>Registres des votants.</i> Ordonnance modifiant celle du 29 juillet 1930 sur les — ainsi que les élections et votations en matière paroissiale	102
<i>Repos hebdomadaire.</i> Ordonnance portant exécution de la loi fédérale sur le —	104
<i>Routes.</i> Loi sur la construction et l'entretien des —	121

S

<i>Secours aux vieillards, veuves et orphelins.</i> Ordonnance réglant l'emploi de la subvention fédérale pour — nécessiteux	110
<i>Secours aux vieillards, veuves et orphelins nécessiteux.</i> Dispositions d'exécution de l'ordonnance réglant l'emploi de la subvention fédérale pour —, du 21 septembre 1934	156
<i>Service de l'état civil.</i> Décret modifiant celui du 20 novembre 1928 sur le —	162
<i>Subvention fédérale.</i> Ordonnance réglant l'emploi de la — pour secours aux vieillards, veuves et orphelins nécessiteux	110

	Page
<i>Surveillance de l'Etat.</i> Ordonnance plaçant sous la — le Mühlebach dans les communes de Kirchberg et d'Utzenstorf	175
— Ordonnance plaçant sous la — le Meierligraben dans la commune de Fahrni	176
<i>Synode évangélique réformé.</i> Décret concernant l'organisation du —	20
<i>Synode scolaire.</i> Ordonnance concernant le nombre de délégués au — à élire dans chaque cercle électoral	100

T

<i>Tarifs d'honoraires.</i> Arrêté portant réduction des — du corps médical	68
<i>Tarif en affaires de police des étrangers</i>	182
<i>Taxe des automobiles.</i> Décret sur la —	49
— Décret concernant la —. (Prolongation de la validité de l'art. 4, paragr. 2, du décret du 18 mars 1924.)	163
<i>Traitements.</i> Loi portant réduction temporaire des — du corps enseignant des écoles primaires et moyennes	1